



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Organisation de l'Etat

Question écrite n° 8982

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le fait que de nombreux responsables s'interrogent actuellement sur l'adaptation du découpage territorial en France, notamment en ce qui concerne, d'une part, la superposition de quatre degrés d'administration (Etat, région, département et commune) et, d'autre part, le découpage et le nombre des régions. Il souhaiterait qu'il lui indique s'il ne pense pas qu'il serait judicieux d'engager une réflexion générale sur ces problèmes. En tout état de cause il souhaiterait connaître son point de vue sur les deux points précis évoqués dans la présente question.

Texte de la réponse

Le Gouvernement partage pleinement l'opinion formulée par l'honorable parlementaire sur l'opportunité d'engager une réflexion globale portant sur les différents niveaux d'administration dans notre pays. Le débat national sur l'aménagement du territoire, engagé à l'initiative du Gouvernement, qui s'est déroulé dans l'ensemble des régions entre le mois d'octobre 1993 et le mois de mai 1994 a été le cadre privilégié de l'expression de tous ceux (élus, représentants socioprofessionnels et du monde associatif, citoyens...) qui ont souhaité faire connaître leur conception de l'avenir de notre pays. Les sujets évoqués par l'honorable parlementaire ont largement été abordés et ont permis de faire émerger un sentiment largement consensuel, à savoir le refus de toute solution autoritaire tendant à supprimer l'un ou l'autre de ces niveaux d'administration. Le souci de maintenir les niveaux d'administration existants s'est accompagné du souhait très vif de procéder à une clarification des compétences et des ressources financières entre les différents types de collectivités territoriales. Ces principes ont été pris en compte dans le projet de loi d'orientation pour le développement du territoire prochainement soumis au Parlement.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8982

Rubrique : Etat

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 1993, page 4436

Réponse publiée le : 13 juin 1994, page 3018